



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 19 Mars 2022

Délibération n°DEL-2022-13

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 11/03/2022

Date d'affichage : 11/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le Dix Neuf Mars à 8h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame POREAU Sylvie, Monsieur Didier AZNAR, Monsieur GIRARD Jack, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame GISSINGER Sylviane, Madame MORGAT-BEULIN Monique

Procurations : Madame Marie-Diane ALLEMAND à Monsieur Didier AZNAR, Monsieur JUSSEAUME Jérôme à Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur LEVANTERI Vincent à Monsieur MISSOUR Gérald,

Absents excusés : Madame ORNIA Katrine, Madame MARILLER Amandine, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAIN Franck

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Examen et Vote du Compte Administratif du Budget Principal de l'année 2021

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Gérald MISSOUR, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :
- 2.

	Section d'INVESTISSEMENT	Section de FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	535 239.15 €	1 038 180.13 €	1 573 419.28 €
Titres émis	234 174.19 €	888 386.48€	1 122 560.67 €
Réduction de titres	0.00 €	20 756.20 €	20 756.20 €
Recettes nettes	234 174.19 €	867 630.28 €	1 101 804.47 €

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le

ID : 030-213002884-20220319-DEL_2022_13-DE

DEPENSES			
Autorisations budgétaires	535 239.15 €	1 038 180.13 €	1 573 419.28 €
Mandats émis	134 623.12 €	814 881.60 €	949 504.72 €
Annulations	0.00 €	3884.42 €	3 884.42€
Dépenses nettes	134 623.12	810 997.18 €	945 620.30 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	99 551.07 €	56 633.10 €	156 184.17 €
RESULTAT N-1 (clôture)	-167 076.01 €	427 690.27 €	260 614.26 €
Part Affecté à l'Investissement :Exercice 2021		167 076.01 €	
RESULTAT DE CLOTURE 2021	-67 524.94 €	317 247.36 €	249 722.42 €

2. Constate pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3. Vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Monsieur le Maire ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le Compte Administratif du Budget Principal de l'année 2021.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Maire,
Gérald MISSOUR**

